

Dialoguer avec Lacan

Je ne peux dialoguer qu'avec quelqu'un que j'ai fabriqué à me comprendre.

Ce constat est de Jacques Lacan. Daté du séminaire du 11 janvier 1975 ; il est tardif donc, comme un point d'aboutissement. A vrai dire il se trouve lié au frayage de la topologie borroméenne : travaillant maintenant non plus seul mais avec Pierre Soury, Lacan sait qu'un tel frayage ne saurait être le fait d'une pratique solitaire. Il le dit.

Certes ceci nous importe ; exactement autant que nous importe notre dialogue avec Lacan qui ne peut plus être, depuis sa mort, un dialogue avec lui en personne mais reste un dialogue avec ce qu'il a énoncé et qui touche au vif de l'expérience analytique.

L'indication qu'il nous donnait ce 11 janvier est de méthode. Le lire est se prêter à cette *fabrique* qu'il ne pouvait, par définition, construire seul. Que sa part ne soit pas la nôtre, pourquoi en déduirait-on que la nôtre peut être escamotée ? Le lire est accepter cette main tendue. Mais de quelle façon ?

Il est clair, aujourd'hui, que la lecture de Lacan est à peine entamée ; que là où on prétend dire ce qu'il a dit on ne fait, le plus souvent, qu'isoler arbitrairement tel ou tel pan de son frayage. En particulier, l'impasse est quasi générale sur ses derniers pas. Seraient-ils négligeables ? N'y aurait-il pas, à partir de là, un effet d'après-coup susceptible d'éclairer l'ensemble de son parcours ? Depuis maintenant quatre ans, le peu qui se manifeste dans cette veine (à ce peu *Littoral* a une large part) reste isolé quand ça n'est pas systématiquement méconnu. Ce qui est produit serait-il si malvenu ? Ou de mauvaise qualité ? Mais qu'on le dise ! Qu'on le démontre ! Et qu'on fasse mieux. Mais non. Un silence épais répond orgueilleusement aux premiers tracés

proposés comme susceptibles d'orienter une lecture de Lacan qui soit autre chose que « recracher son foin » ou passer à côté (pas toujours sur le mode simplet de s'en détourner) du caractère décisif de sa reprise de la psychanalyse.

Comment se laisser être fabriqué comme quelqu'un susceptible d'entrer en un dialogue avec Lacan ? Nous ne sommes pas absolument sans réponses à cela. Certes, il fut un temps où la réponse première était, pour certains : « faire mon analyse avec lui ». Mais ceux-là mêmes qui ont tiré cette conséquence ont rapidement su que là n'était pas le tout de l'affaire, qu'il était important, également, de ne pas se refuser à prendre en compte, comme il le disait lui-même, « ses signifiants », non pour les redire comme on freudonne la chansonnette, mais pour leur donner leur portée en les lisant, en l'élisant lui, du coup, car il y a de l'élection dans l'affaire, non au sens uniquement politique mais au sens fort, religieux de ce terme.

Pourquoi se cacherait-on ce fait quand on sait que l'adoption d'un paradigme, dans les sciences les plus exactes, ne va pas sans de tels procès d'élection ?

Notre dialogue avec Lacan est maintenant affaire de lecture. Il est vrai que cette lecture est difficile, et tout spécialement celle des derniers séminaires (motif, mais non pas raison, de l'impasse dont ils sont l'objet). Toutefois, parce que nous en avons un début d'expérience, quelques béquilles pour cette lecture nous sont aujourd'hui connues. Et tout d'abord celle-ci : nous n'ignorons pas qu'il est plus aisé d'aborder Lacan à partir de ses séminaires. Il y a plus ; nous savons que seule la lecture des séminaires permet le déchiffrement de nombreux textes écrits, et non des moindres. Ainsi par exemple ne peut-on faire fi du séminaire sur les psychoses pour lire « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », et pas davantage du séminaire sur le transfert pour la lecture de la « Proposition d'octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École ». Quant aux séminaires qui n'ont pas donné lieu à un écrit de Lacan, il est clair qu'il n'y a pas de choix, on ne peut qu'en passer par eux.

C'est ainsi que la lecture de Lacan apparaît dépendante, pour chacun, de l'accès à ses séminaires.

Il y a également, d'une façon connexe, un certain nombre de conférences ou interventions qui ne furent jamais publiées. Pour certaines d'entre elles, on peut conjecturer que ce fut en raison de leur importance même. Ainsi la conférence du 8 juillet 1953 où Lacan introduit pour la première fois le ternaire symbolique/imaginaire/réel. Il est intellectuellement scandaleux qu'un tel texte ne soit pas mis à la disposition des lecteurs de Lacan là même où on pourrait facilement le

faire, dans *Ornicar* ? par exemple qui semble avoir adopté pour critère du choix des textes à publier de Jacques Lacan leur caractère tout particulièrement anodin (ses interventions à la Société psychanalytique de Paris, son intervention au premier congrès mondial de psychiatrie - d'ailleurs déjà publiée - des comptes-rendus d'enseignements - eux aussi déjà publiés !).

De quel objet s'agit-il, que nous nommons « séminaire » ? Pendant longtemps ce furent soit les transcriptions de la sténotypiste, mises par Lacan à la disposition de ceux qui travaillaient, soit des transcriptions à l'initiative de certains auditeurs, transitant (ou pas) par des enregistrements magnétophoniques. Au regard des exigences d'une lecture dont c'est une des conséquences de l'enseignement de Lacan de nous avoir pointé qu'elle se devait d'être littérale, il est clair que ces transcriptions sont largement fautives, qu'il s'ensuit donc que le texte des séminaires est à *établir*. Ceci est vrai également des transcriptions des conférences et autres interventions.

C'est ainsi que l'accès de chaque lecteur aux séminaires passe nécessairement par le travail de leur établissement.

Or ce travail n'est pas à la portée d'un seul, fut-il missionné par Lacan pour ce faire. Il y a là bien entendu des raisons de temps : il faudrait quelques dizaines d'années à plein temps pour qu'une seule personne vienne à bout des quelques 27 séminaires. En outre cette personne se trouverait dans une position fort inconfortable de devoir abusivement régimenter, durant tout ce temps, l'accès de chacun aux textes de Lacan ; chacun en effet serait dépendant de l'ordre des parutions par elle décidé. On ne voit pas que quiconque puisse, d'un point de vue éthique, accepter d'entrer dans un jeu qui consisterait à faire dépendre le dialogue de chacun avec Lacan de ses propres choix. La problématisation du frayage de Lacan se trouverait, durant tout ce temps, suspendue, remise à plus tard.

Mais l'établissement du texte des séminaires n'est pas à la portée d'un seul pour une autre raison, elle, de fond. On sait que le transcripteur produit un certain travail, qu'il ne laisse pas telles quelles ses sources mais qu'il modifie, corrige, ponctue les textes-sources pour produire un texte lisible et qui soit au plus près de ce qu'aurait dit Lacan. Tout au moins est-ce là un mode de transcription qui donne un résultat souhaité par un grand nombre de lecteurs de Lacan. (On sait que les transcriptions jusque là publiées aux éditions Le Seuil n'ont pas pris pour principe ce souci d'être au plus près de ce que Lacan a dit - de son texte - mais prétendent être au plus près de la logique de son discours, prétention qui autorise une prise de liberté quant à la littéralité de ce discours dont il n'est plus besoin de démontrer qu'on en fit un large

usage). Nous disons qu'une transcription est *fiable* quand elle manifeste, dans son acte même, cette exigence d'aboutir à un **texte** qui soit fidèle (au moins autant que cela se peut) à ce qui fut dit. Mais comme « ce qui fut dit » n'est pas immédiatement accessible et d'autant moins accessible que c'est précisément cela qu'il s'agit d'établir conjecturalement, il s'en suit que chaque élément textuel doit être discuté, pesé, soumis à l'épreuve d'équivoques possibles. Et pour ce faire l'expérience démontre qu'on n'est pas trop nombreux en étant quelques uns, l'un lisant l'équivoque que l'autre ne voyait pas, l'un proposant une ponctuation qui résoud sans plus de problèmes les difficultés qu'un autre n'arrivait pas à démêler, l'un proposant l'ajout d'un mot, d'une préposition, d'une négation moyennant quoi le texte source trouve, reconnue comme telle par les autres, sa cohérence.

La transcription franchit le seuil au-delà duquel elle devient *critique* lorsque le transcripteur prend soin de ne pas effacer les traces de ses interventions sur le texte source.

C'est ainsi qu'il apparaît qu'une transcription fiable se doit d'être une transcription critique.

Notre dialogue avec Lacan est donc dépendant de la production de telles transcriptions critiques. Plus tôt nous disposerons de l'ensemble des séminaires transcrits de cette façon, plus tôt se fera serrée notre lecture de Lacan, plus tôt sera rendue effective la satisfaction de son souhait, formulé dès l'entrée de ses écrits, d'*amener le lecteur à une conséquence où il lui faille mettre du sien* (Ecrits p. 10).

N'est-ce pas d'ailleurs ce qui se produit déjà au niveau de la transcription ? Tous ceux qui se sont engagés dans un tel travail témoignent de ce que leur lecture de Lacan s'en est trouvée modifiée, qu'ils ne peuvent désormais plus le lire « comme avant ». Mais comme avant quoi ? Comme avant que chacun, précisément, y ait mis du sien.

C'est ainsi qu'il apparaît qu'en ne rédigeant pas ses séminaires, Lacan mettait en place les conditions pour que chacun, dialoguant avec lui, puisse y mettre du sien. L'abstention portée sur cette rédaction est un des modes par lequel Lacan offrait, à quiconque tenait compte de son frayage, une possibilité de se laisser être fabriqué comme quelqu'un susceptible de dialoguer avec lui.

Une telle rencontre ne peut advenir qu'à condition de ne pas être missionné par lui. Que pourrait vouloir dire, sinon, « y mettre du sien » ? Apparaît donc comme un *fait de structure* qu'aucun de ceux qui furent désignés par Lacan pour établir le texte de ses séminaires (la liste n'est pas si courte) n'ait été conduit à proposer une transcription critique. Le problème n'est pas de compétence mais des conditions de possibilité de la performance.

Qui est « auteur » dans cette manière de fabrication du lecteur ? Lacan certainement pas, qui récusait qu'on puisse le dire tel¹. Pas davantage le transcritteur qui n'est que la dupe, aussi loin qu'il se peut, de ce qu'aurait dit Lacan. L'auteur n'est pas une personne mais une fonction. Michel Foucault a, là-dessus, définitivement mis les points sur les i (cf. « Qu'est-ce qu'un auteur » in *Littoral* n° 9, juin 1983). Or une fonction n'a aucun droit.

La mise en œuvre de cette « fonction auteur » sera effective et jusqu'à la production, par un certain nombre et pour un certain nombre, des transcriptions critiques de l'ensemble des séminaires de Lacan pour cette raison que nous n'avons le choix que de nous détourner du frayage de Lacan ou d'en passer par là.

Ce ne seront pas des procès visant des personnes dans la tradition d'un certain référé dont Lacan fut l'objet qui changeront quoi que ce soit à cela.

Jean Allouch.

1. « Dans le discours universitaire, c'est la béance où s'engouffre le sujet qu'il produit de devoir supposer un auteur au savoir ». J. Lacan, « Radiophonie », *Scilicet* 2/3, Paris, Le Seuil, 1970, p. 97.